

Récupérez votre accès au crédit : Modèle de mise en demeure pour radiation bancaire

Préparation de votre dossier

- Envoyez impérativement votre courrier en recommandé avec accusé de réception (LRAR) pour constituer une preuve juridique.
- Rassemblez les justificatifs de régularisation : attestation bancaire de paiement ou preuve de levée de l'interdiction.
- Identifiez précisément le fichier concerné : Fichier Central des Chèques (FCC) ou Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP).

Modèle de lettre de mise en demeure

- Objet : Mise en demeure de régularisation de ma situation auprès de la Banque de France.
- Madame, Monsieur, je vous informe que ma situation a été régularisée le [Date de régularisation].
- Conformément au Code monétaire et financier, vous avez l'obligation de déclarer cette régularisation à la Banque de France sous 2 jours ouvrés après réception des fonds.
- Je vous demande donc de procéder sans délai à la mise à jour de mes informations dans le fichier [FCC ou FICP] concernant mon compte n° [Numéro de compte].
- À défaut de régularisation sous 15 jours, je me verrai contraint de porter le litige devant les instances compétentes.

Vos droits et obligations de la banque

- La banque est légalement tenue de déclarer la régularisation à la Banque de France dans un délai de 2 jours ouvrés.
- Le titulaire doit mentionner son identité complète, le numéro de compte et la référence du fichage pour faciliter le traitement.
- Le non-respect de cette obligation de mise à jour constitue un manquement aux dispositions du Code monétaire et financier.

Recours en cas d'absence de réponse

- En l'absence de régularisation sous 8 à 15 jours, saisissez le médiateur de votre banque.
- Vous pouvez également signaler le défaut de mise à jour de vos données personnelles auprès de la CNIL.
- Conservez précieusement la preuve de dépôt de votre LRAR et l'accusé de réception pour tout recours ultérieur.